

Réf: Dossier 336602

Avis de constitution

SOCIETE « PUR MAGNIFICAT TRANSPORT »

Siège ABIDJAN YOPOUGON SELMER PRES DE LA
MOSQUEE DE SELMER., Lot 3351, Ilot 378

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/08/2024, et enregistrés au CEPICI le 16/08/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PUR MAGNIFICAT TRANSPORT »

Objet : • TRANSPORT DE PERSONNES ET DE
MARCHANDISES

• DIVERSES PRESTATIONS DE SERVICES

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,500,000 F CFA divisé en (150.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 150 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON SELMER PRES DE LA
MOSQUEE DE SELMER., Lot 3351, Ilot 378

Dirigeant(s) M AMON KOUAKOU EUGENE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-08365 du 27/08/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°50016/GTCA/RC/2024 du 27/08/2024

